

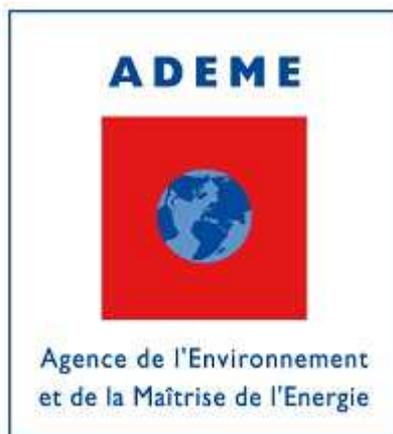


Programme

Mobilité durable en Bauges

Rapport d'exécution

Décembre 2015



1 / Contexte

Le diagnostic sur la mobilité du PNR des Bauges a été finalisé en mars 2012 par INDDIGO dans le cadre d'une étude lancée par la région Rhône Alpes sur l'ensemble des parcs de la région.

Il a permis de mettre en avant un certain nombre de caractéristiques du territoire avec des impacts sur la mobilité importants.

Ainsi, le PNR des Bauges est un Parc :

- **Périurbain** : 7 habitants sur 10 habitent une commune urbaine ou périurbaine
- **Dynamique** : croissance de la population de + 12% entre 1999/2006
- **Jeune** : population + jeune, active, un peu plus de CSP+, chômage faible
- **Tourné vers l'activité des villes portes** : 64% des actifs travaillent hors PNR
- **Offre de service de proximité au cœur du Parc limitée**, l'essentiel des services se trouvent dans les villes portes

En terme de pratique de mobilité, le PNR se caractérise par :

- Un nombre et des motifs de déplacements des habitants du Parc **similaires à ceux des habitants d'une agglomération** (4.1 déplacements par jour)
- Un budget distance de 29 km/j/pers, soit plus du double par rapport à un habitant de milieu urbain. Ceci a terme entraîne un **risque de vulnérabilité énergétique plus important**
- Une **part modale voiture élevée**, avec 75% de déplacements en voiture (90% pour le domicile/travail),
- Un recours très faible aux **modes alternatifs** : Marche (20%), TC (5%), vélo quasi inexistant
- Un **taux d'occupation** des véhicules **faible** : 1.3 en semaine.

2) Programme d'action

Le programme d'action intitulé Mobilité durable en Bauges « Baugez-vous ! », vise à trouver et tester des solutions adaptées au contexte du territoire et aux cibles prioritaires qui émergent du diagnostic :

1) La mobilité domicile-travail

a) Le covoiturage

a. L'animation du covoiturage

Le Parc est situé sur deux départements dont les Conseils Généraux respectifs ont mis en place des plateformes internet de covoiturage, avec des opérateurs différents, donc incapables d'offrir une offre cohérente à l'échelle du territoire. Les offres de parking de covoiturage sur le parc sont insuffisantes, malgré la structuration des aires P+R en périphérie du Parc.

Objectif : Développer, par de l'animation auprès des résidents, l'information sur le covoiturage et l'existence des sites dédiés de Savoie et Haute Savoie. Pré-inscription pour les contacts lors des événements.

b. Le covoiturage de rabattement vers les gares

Les habitants de la combe de Savoie sont usagers des gares de Saint Pierre d'Albigny, Grésy sur Isère, Albens et Montmélian. Les parkings de ces gares arrivent à saturation et l'offre de transport en commune de rabattement est difficile à mettre en place.

Objectif : Il s'agit d'encourager le covoiturage sur les trajets vers les gares les plus fréquentées par les

pendulaires et désengorger les parkings d'accueil.

c. L'auto-stop amélioré

L'auto-stop amélioré est un dispositif visant à faciliter le covoiturage pour des courtes distances, en bénéficiant de la souplesse de l'auto-stop et la sécurisation du covoiturage. Les usagers sont munis, après inscriptions, d'un kit qui leur permet de s'identifier aux points d'arrêt signalisé sur le parcours. La mise en relation se fait directement sur la route, sans prise de rendez-vous préalable.

Les habitants de la rive gauche du Lac d'Annecy sont souvent bloqués dans les embouteillages à Saint Jorioz et Sévrier. L'auto-stop amélioré est une solution de covoiturage spontané qui est particulièrement adapté à ce contexte de courtes distances avec des flux pendulaires importants.

Objectif : Expérimenter un système d'auto-stop amélioré sur le trajet Annecy-Faverge

d. L'auto-partage

L'auto-partage est une solution visant à offrir un service de véhicule en libre accès aux particuliers comme aux entreprises et collectivités, développée dans les grandes agglomérations. Au Châtelard, la densité d'acteur socio-économique doit pouvoir permettre le fonctionnement d'une station d'auto-partage en milieu rural.

Objectif : Mettre en place un véhicule en Auto-partage au Châtelard

2) La mobilité excursionniste

L'excursion (déplacement sans nuitée vers un site touristique) est, devant le tourisme, le deuxième motif de déplacement dans les Bauges. Les principaux sites d'attractivité dans le Parc naturel régional sont les quatre stations de ski (La Féclaz-le Revard, Aillons-Margéziat, Le Semnoz et la Sambuy) et la réserve nationale de chasse et de faune sauvage, pour la randonnée.

a) Valorisation des Transport en commun vers les stations

L'offre de Transport en commun des villes-portes du Parc vers ses stations existe, mais une requalification de l'offre et une meilleure lisibilité pour le grand public est nécessaire pour obtenir un taux de remplissage des navettes plus important.

Objectif : Aider les stations de ski à requalifier l'offre de transport en commun et communiquer spécifiquement sur le public jeune

b) Etudier l'expérimentation d'une autre desserte du vallon de Bellevaux

Le vallon de Bellevaux est le premier site de départ de randonnée dans les Bauges et le stationnement est problématique en été. Des scénarios de fermeture de l'accès au vallon et de mise en place de navettes ont été proposés.

Objectif : Mener une étude de faisabilité et d'une assistance à maître d'ouvrage pour la mise en place d'une solution d'accès alternative au vallon de Bellevaux

3) La mobilité scolaire

Le public scolaire est pour la plupart captif des transports organisés par les AOT. Cependant, pour les habitants les plus proches, la voiture reste utilisée pour amener les enfants à l'école, du fait de l'absence d'itinéraire sécurisé et d'organisation de la mobilité pédestre des écoliers.

Objectif : mettre en place de 3 à 5 PDES sur le territoire du Parc.

4) **BILAN – EVALUATION**

Le programme « Bagez-vous ! » a fait l'objet d'une démarche d'évaluation qualitative et quantitative pour tirer les enseignements de cette démarche d'accompagnement du territoire vers l'écomobilité.

Pour chaque action, un bilan a été réalisé, en concertation avec les acteurs du territoire et les opérateurs de mobilité impliqués.

A) Bilan de l'action de sensibilisation du public au covoiturage

Action 1 : Interventions événementielles

Les outils de communications

Le Parc a réalisé des outils de communication et de sensibilisation au covoiturage pour intervenir dans les manifestations importantes du territoire :

- Site web www.bagez-vous.fr
- Banderoles « Bagez-vous ! »
- Oriflammes « Bagez-vous ! »
- Autocollants « Bagez-vous ! »
- Disques de stationnement « Bagez-vous ! »
- Affiches covoiturage
- Ballons baudruches « Bagez-vous ! »





Ces outils se sont avérés très précieux pour attirer le public lors des manifestations dans lesquelles le Parc, Prioriterre et l'Agence Ecomobilité sont intervenus.

Les manifestations

La stratégie du Parc a été de s'insérer dans des manifestations « grand public » de grande envergure et de bénéficier du flux des visiteurs pour sensibiliser à la pratique du covoiturage.

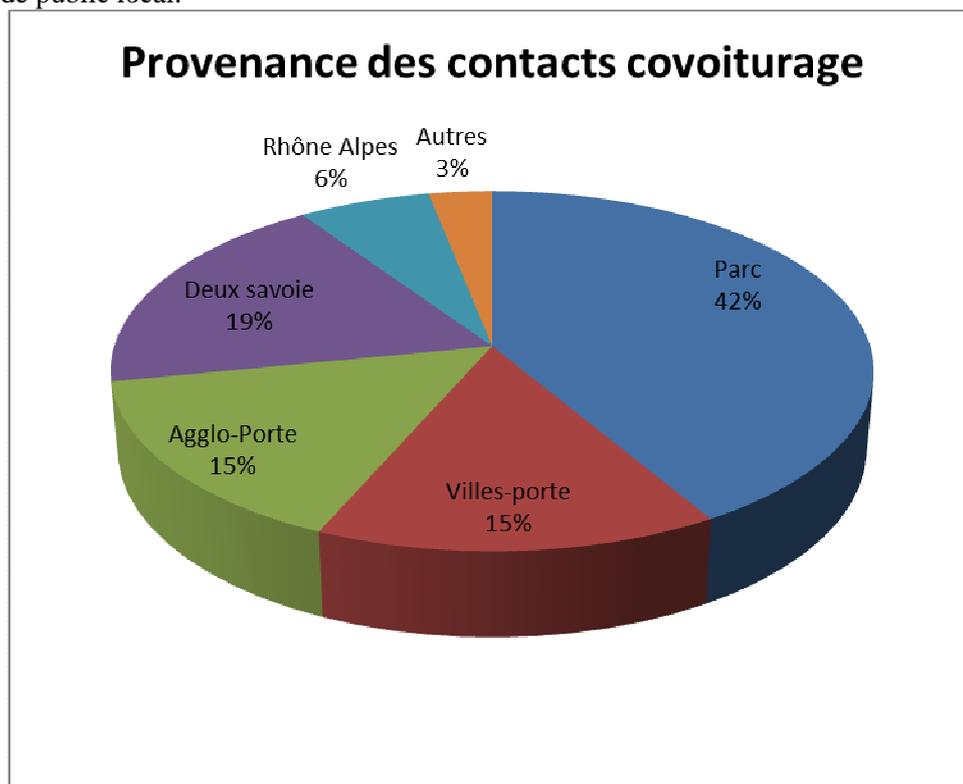
Un Quizz a été édité pour chaque événement et des lots à gagner ont permis de multiplier le nombre de contacts.

Les manifestations choisies ont été sélectionnées pour leur impact attendu en termes de fréquentation, en ciblant des manifestations qui concernent les habitants du territoire :

Manifestation	Date	Lieu	Nombre de contacts	Taux de contacts locaux
Fête du Gruyère	20 Juillet 2014	Saint Offenge	10	NS
Chainazik	13 Septembre 2014	Chainaz les Frasses	17	30%
Fête du Laudon	14 Septembre 2014	Saint Jorioz	10	NS
Foire d'Aillon	14 Septembre 2014	Aillon le Jeune	31	23%
R'vola	19 Octobre 2014	Gruffy	85	58%
Fête du fromage	28 Juin 2015	Aillon le Jeune	62	34%
Qu'ara Bara	9 Septembre 2015	Montmélian	16	44%
Chainazik	13 Septembre 2015	Chainaz les Frasses	97	31%
R'vola	18 Octobre 2015	Gruffy	67	49%
Total			395	

Le nombre de contacts n'est pas forcément proportionnel à la taille de la manifestation. Il vaut mieux une manifestation de moyenne importance mais avec une bonne exposition (nombre d'exposants réduits, emplacement visible) qu'être dilué dans une masse d'exposant.

L'analyse de la provenance des visiteurs est particulièrement intéressante pour toucher un maximum de public local.



91% des personnes contactées sont directement concernées par les possibilités de covoiturage avec les sites départementaux, et 72% font partie du cœur de cible de l'intervention.



Gruffy 2014



Fête du Laudon 2014



Chainazik 2014



Foire d' Aillon 2014

Evaluation

L'évaluation a été conduite par deux méthodes différentes :

- 1) Interrogation du site de covoiturage de Haute-Savoie pour obtenir le nombre de trajets enregistrés entre le début et la fin de l'action (Septembre 2014 et Septembre 2015).
- 2) Enquête auprès des contacts par formulaire internet en Savoie

Les résultats présentés sont corroborés par les deux méthodes :

Augmentation de 10% de la pratique de covoiturage, en comparaison avec les territoires départementaux (+30% en valeur absolue)

Nombre de trajets moyens économisés par covoitureur : 50 trajets /an

Nombre de km parcourus en moyenne sur le PNR : 29 km/trajet

Nombre de t de CO2 économisés : 26 T/an

Action 2 : « (in)formation mobilité»

Objectif : identifier les personnes/structures relais du Parc, pour diffuser l'information « mobilité » sur tout le territoire du Parc, mais aussi échanger sur les enjeux, identifier les besoins et .

Actions menées :

16 structures sont présentes le 3/11/15, à la Maison du Parc, répartie en 2 sessions d'(in)formation.

Les structures présentes sont de plusieurs types :

- Hébergeurs (geopartenaires notamment)
- Collectivités
- Association
- Entreprise

La présentation à deux voies, par Nicolas Picou du Parc et François Soubeyrand de l'Agence Ecomobilité, ainsi que les échanges avec les participants permette de mettre en avant l'absence de solutions de déplacements dans le « cœur » des Bauges et les difficultés rencontrées aussi bien par les clientèles touristiques que les habitants du territoire. Des pistes d'actions ressortent de ces échanges, notamment sur le covoiturage en cœur des Bauges.

Le contenu de la présentation est la suivante :

- Tour de table pour évaluation/identification des besoins des structures, de leurs clientèles, adhérents, publics
- Présentation des enjeux mobilité du Parc pour partager un diagnostic commun, sur la base de l'étude de la Région
- Présentation des outils disponibles pour convaincre et échanger sur les problématiques de mobilité en milieu rural
- Présentation de l'offre de mobilité existante en Bauges, sur la base du site web www.baugez-vous.fr et prospective sur les solutions possibles en Bauges et sur la façon d'en faire la promotion.
- Transmission d'outils d'animation : jeux covoiturage, simulateurs de coûts déplacement, interventions pédagogiques, etc.

Action 3 : Appui des collectivités à la mise en place de parking de covoiturage

Le Parc a assisté les collectivités ciblées dans l'étude préalable pour présenter des besoins supplémentaire de stationnement dédié à la pratique de covoiturage afin de déterminer les modalités techniques de mise en place de ces parkings :

- La Commune de Faverges
- La Commune des Déserts
- La commune de Cusy
- La commune de Fréterive

Un rapport de visite a été produit à chacune des communes pour indiquer les solutions techniques proposées pour développer les emplacements réservés à la pratique du covoiturage, mais également, si le sujet était pertinent, à la pratique du Pédibus, l'implantation de bornes de charge de véhicule électrique ou la pratique du Stop amélioré.

B) Bilan de l'action de Covoiturage de rabattement vers les gares

Le déroulement de l'action s'est organisé en 3 étapes, décrites ci-dessous :

Etape 1 : Programmation et coordination des actions

Protocole d'intervention et de planification

- Les déplacements domicile –travail étant la cible principale à atteindre, les actions ont été définies en fonction des créneaux des actif pendulaires, tôt le matin ou en fin de journée, hors week-end (cf. tableau récapitulatif d'interventions, étape 3)
- Suite à la négociation avec la SNCF, les interventions ont eu lieu uniquement hors de l'enceinte des gares et des quais. Les entrées et sorties ont néanmoins permis d'aborder la plupart des flux d'usagers et n'ont pas été un frein à la prise de contact.
- Les enquêtés furent sollicités grâce à un questionnaire court permettant de déterminer leur origine, destination, pratique de covoiturage et de relever leur coordonnées en vue de relances (téléphonique et mail). Pour plus d'efficacité le formulaire était rempli directement par l'enquêteur.
- Les interventions ont été menées en deux phases pour une évaluation intermédiaire de l'action qui a permis de redéfinir les lieux et horaires d'intervention de la deuxième phase.

Etape 2a : Première phase d'enquête « test » : 4 interventions

Une intervention a été effectuée dans 4 gares (Grésy / Isère, St Pierre d'Albigny, Montmélian et Albens), sur deux créneaux matinaux (5h30-9h30) et deux créneaux de fin de journée (15h30-19h30)

Les outils de communications spécialement conçus et fournis par le Parc ont été utilisés sur chaque intervention, permettant une bonne compréhension de la nature et du porteur du dispositif auprès des personnes interrogées.

A l'instar de l'action 1, la démarche pro-active et conviviale a été privilégiée. Chaque enquêté s'est vu proposé un café/thé/jus de fruit et viennoiserie : un point fort les jours de froid ! L'accueil des enquêtés a été très bon et a été un facteur de réussite de cette action. Cela a permis une bonne représentativité des usagers les jours d'intervention.

A la suite de cette première phase, le protocole a donc été confirmé mais après étude des premiers résultats, les lieux d'intervention ont été partiellement modifiés. Grésy sur Isère et Albens ont été abandonnés au profit de Frontenex et Grés sur Aix. En effet, le nombre d'enquêtés dans les deux gares testées étaient trop faible.

Etape 2b Seconde phase d'enquête : 9 interventions

Cette seconde phase est le développement de la première. Au total, 13 interventions ont été effectuées. 8 avaient initialement été programmées.

1 « test »	Jour	Date	gare	Horaire d'intervention
	lundi	06/10/2014	Albens	15h30-19h30
	mardi	07/10/2014	Montmélian	5h30-9h30

	Jeudi	09/10/2014	St Pierre d'Albigny	15h30-19h30
	Vendredi	10/10/2014	Grésy sur Isère	5h30-9h30
	Mercredi	05/11/2014	Montmélian	14h-20h30
	Jeudi	06/11/2014	Grésy sur Aix	5h30-9h30
	Vendredi	07/11/2014	Frontenex	5h30-9h30
	Mercredi	12/11/2014	Frontenex	15h30-20h30
	Jeudi	13/11/2014	St Pierre d'Albigny	5h30-9h30
	Vendredi	14/11/2014	Montmélian	5h30-9h30
	Lundi	17/11/2014	St Pierre d'Albigny	15h30-20h30
	Mardi	18/11/2014	Montmélian	5h30-9h30
	Mercredi	19/11/2014	Grésy sur Aix	5h30-9h30

Etape 3 : analyse des résultats et relances

Une première vue statistique montre quantitativement le résultat des interventions effectuées et permet une première estimation de la cible recherchée : 54% des personnes interrogées habitent une commune du Parc (471 personnes sensibilisées), ce qui confirme l'intérêt de cette action et le ciblage des gares.

Gare	Nombre d'intervention par gare	Nombre de répondants par gare	Proportion d'habitant PNR + Villes porte
Montmélian	4	532	54%
Saint Pierre d'Albigny	3	164	74%
Grésy sur Aix	2	80	30%
Frontenex	2	47	36%
Albens	1	47	23%
Grésy sur Isère	1	14	85%
Total	13	884	471 (53%)

Pour faire suite aux interventions en gare et compléter la démarche proactive, des relances ont été effectuées, auprès des personnes sensibilisées selon les coordonnées laissées par celle-ci :

- 384 par mail : 42% ont ouvert le mail et 13.5% ont cliqué sur le lien renvoyant sur la plateforme Mobi'Savoie. 172 correspondait à des habitants du Parc.
- Une centaine de personnes ont laissé leurs coordonnées téléphoniques, dont une soixantaine d'habitant du Parc. Après 5 relances, 50% des personnes ont été touchées. Les autres ont été relancées par mail.

Dans le cadre de cette action, les communes supports des 6 gares ont été informées par un courrier du Parc et directement contactées par les agents de l'Agence Ecomobilité.

Evaluation :

Estimation du nombre de personnes ayant fait la démarche de s'inscrire sur le site de covoiturage : 82

Nombre de km évités par trajet : 10 km

Nombre de trajet évités par semaine : 2

Nb de tonnes de CO2 évités : 27 Tonnes /an

Bilan de l'action de Stop organisé

L'action s'est déroulée en trois phases distinctes, sous l'égide d'un comité de pilotage constitué des collectivités locales et du PNR du Massif des Bauges.

Phase 1 : Définition des modalités de fonctionnement du Dispositif de Stop Amélioré

Le Stop amélioré est un dispositif que la collectivité encadre, mais qui relève de la responsabilité individuelle des usagers. Les promoteurs de ce dispositif ont néanmoins à encadrer les modalités pratiques de la mise en œuvre du dispositif. Les choix qui ont été fait sont le fruit de discussions entre les promoteurs du projet :

- Nom du dispositif : Stop en Bauges
- Périmètre : Annecy-Faverges
- Inscriptions : sur le site www.baugez-vous.fr, acceptation d'une charte d'utilisation par l'utilisateur
- Distribution des kits de Communication : par les mairies et PRIORITERRE
- Animation du dispositif : PRIORITERRE
- Obligation pour les usagers de respecter les arrêts signalisés
- Pas de dédommagement obligatoire pour le conducteur

Les outils de communication dédiés à la mise en valeur de l'action sont :

Le kit « Stop en Bauges » constitué d'une pochette A4 permettant d'intégrer un affichage de la destination du stoppeur, un brassard réfléchissant, une vignette autocollante pour la voiture.

On également été fourni aux communes :

- Des flyers,
- Des affiches,
- Des banderoles « Baugez-vous ! »
- Un encart presse pour la presse locale



en partenariat avec :
Parc naturel régional du Massif des Bauges
Région Rhône-Alpes
ADEME

Phase 2 : Définition des arrêts

Le stop organisé nécessite l'implantation des arrêts sur le bord de la route de sorte à permettre une prise en charge sécurisée des stoppeurs.

L'autorisation de s'implanter au niveau des arrêts de bus interurbains n'a pas été délivrée par le Conseil Général de Haute-Savoie, pour des raisons de cohabitation des voitures et bus sur les arrêts et de conflit d'usage.

En concertation avec les communes concernées, le Parc a donc proposé des implantations d'arrêt en des points

Au total, 17 points d'arrêts ont été identifiés et signalisés par des panneaux au format défini par les communes elles-mêmes.

Les arrêts ont été choisis pour plusieurs critères :

- Localisation proche des lieux d'habitation dense
- Sécurité pour la prise en charge
- Visibilité pour les automobilistes
- Facilité de signalisation

Au regard des premiers retours, la signalétique n'est pas suffisamment visible, les usagers ont du mal à repérer les arrêts « Stop en Bauges ».

Certains arrêts mériteraient, dans la continuité de l'expérimentation, d'être mieux aménagés pour permettre une prise en charge plus facile.



Phase 3 : Animation du dispositif

Pour que le dispositif soit efficace, il faut que le nombre d'adhérent soit suffisant assez rapidement, ce qui oblige à mettre en place une campagne de communication importante et d'avoir, sur le terrain, une animation qui permette de communiquer sur le dispositif.

L'animation a été confiée à PRIORITERRE, qui a utilisé les outils mis à sa disposition pour engager les actions suivantes :

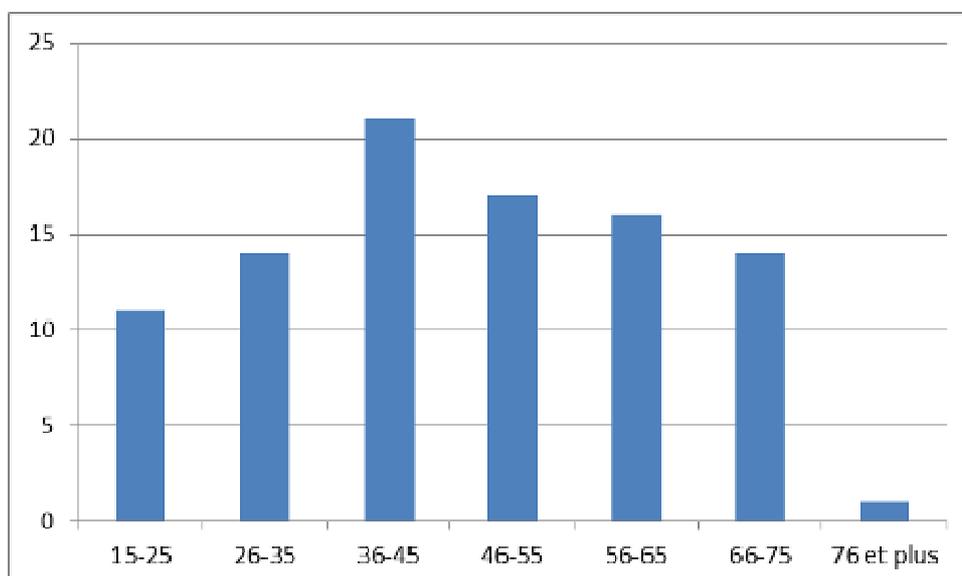
- Inauguration du Stop en Bauges, le 20 Juin 2015 à Saint Jorioz
- Tractage en bord de route de flyer « Stop en Bauges »
- Prise de contacts et information des entreprises et associations locales
- Affichage dans les commerces
- Mise en place d'un défi « Bauges express », le 17 Octobre 2015, qui a permis de rassembler des équipes de volontaire pour tester de manière ludique le Stop en Bauges,
- Reportages France 3 Alpes et interview radio
- Animation d'une page facebook pour les usagers

Résultats :

- Le nombre d'inscrits plafonne actuellement à 100 personnes.

Commune de résidence	Nombre d'inscrits
Annecy	3
Sévrier	13
Saint Jorioz	19
Duingt	3
Doussard	8
Lathuile	2
Giez	2
Favergeres	13
Autres communes PNR	14
Autres communes C2A	5

- Le dispositif est en cours de démarrage, on constate que beaucoup de personnes inscrites le sont pour proposer une place dans leur voiture.
- Le genre des inscrits est très mixte (49% masculin, 51% féminin). L'âge des inscrits est très varié, de 18 à 80 ans. Le Stop organisé montre une très bonne acceptation par toutes les tranches d'âge et de profil.



- Beaucoup de personnes se disent intéressées quand elles sont contactées sans pour autant avoir la démarche de s'inscrire.

Bilan et évaluation du dispositif :

Evaluer l'impact de ce dispositif avec un démarrage aussi récent est hasardeux. Le dispositif a été très bien reçu par les collectivités locales qui ont bien joué le jeu pour la mise en place des arrêts et la communication.

L'animation proposée par PRIORITERRE a été importante mais les impacts en terme de mobilisation des habitants plutôt décevants.

C) BILAN DE L'AUTOPARTAGE

Le véhicule d'auto-partage a été installé au Châtelard en Juillet 2013 pour une expérimentation qui a duré 26 mois.

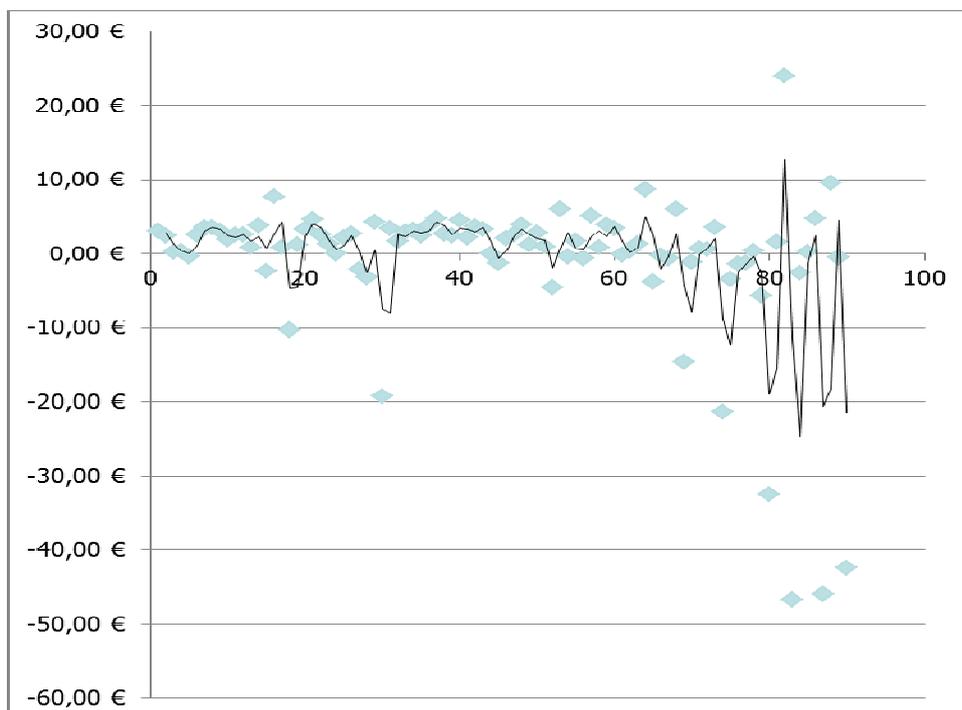
Au cours de cette expérimentation, le Parc et Citelib ont conduit une communication et une information auprès des habitants et des acteurs économiques.

Des articles dans la presse locale et une diffusion à la radio Alto ont été engagés.

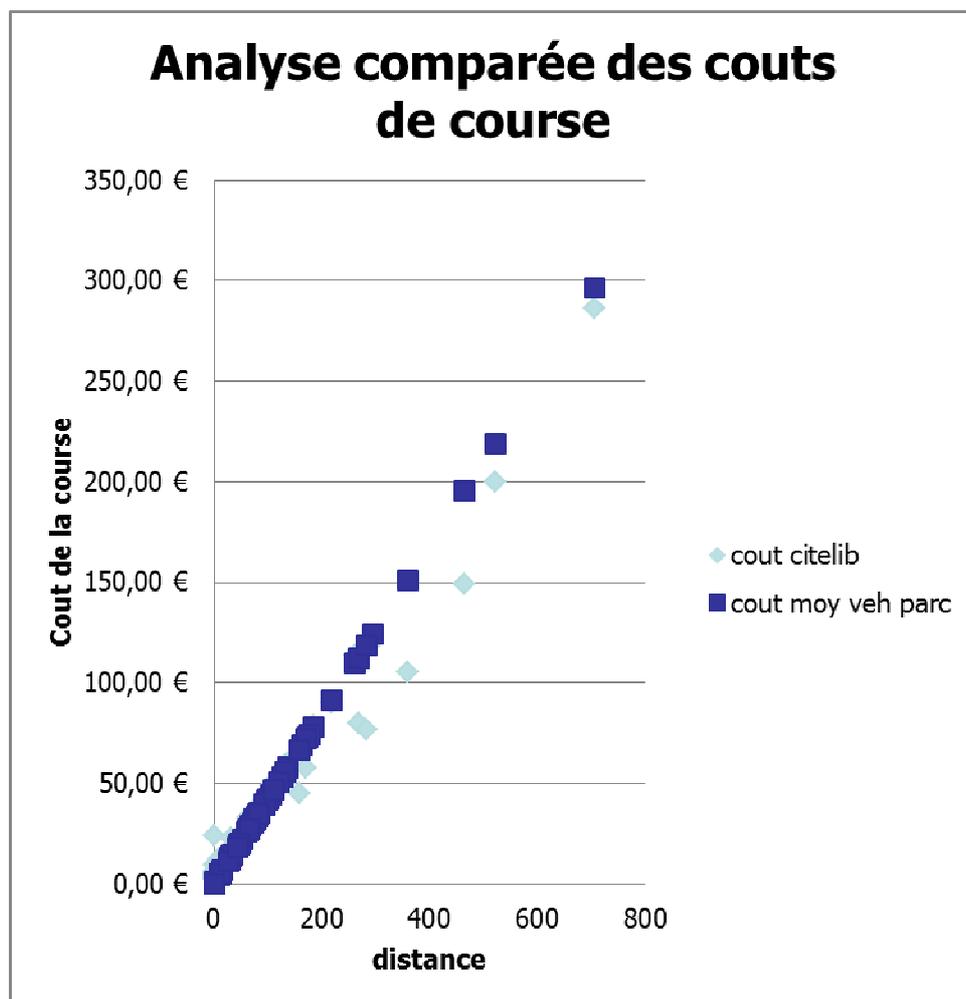
Malgré cette communication, très peu de personnes ont manifesté leur intérêt pour l'autopartage. Deux particuliers et une structure associative se sont inscrites, mais le Parc n'a pas pu pérenniser son abonnement au niveau nécessaire pour que Citelib maintienne la voiture au Châtelard.

La possibilité offerte par Citelib d'équiper des voitures des collectivités en système d'autopartage est actuellement à l'étude pour deux voitures du Parc qui pourraient permettre de mutualiser le partage des véhicules.

Evaluation :



Evolution du différentiel de coût des courses Citelib par rapport au coût kilométrique des véhicules du Parc de Juillet 2013 à Juillet 2014



D) PEDIBUS

Le Parc a lancé en 2014 un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de Pédibus, dont la particularité était d'associer école, parents d'élève et commune pour s'assurer que tous les acteurs concernés étaient associés à la démarche. Deux écoles, celle de Doussard en Haute-Savoie et celle de Pallud ont candidaté et ont été accompagnés par l'Agence Ecomobilité et Prioriterre pour la mise en place du Pédibus :

- Réunion d'information
- Recherche des itinéraires adaptés
- Mise en place des lignes de Pédibus
- Lancement des lignes

Le Parc a édité des gilets jaunes et des panneaux d'arrêt pour signaler les enfants et les points de ralliement au Pédibus.



Pédibus à Doussard



Pédibus à Pallud

Bilan et évaluation :

Au total, 6 lignes de Pédibus ont été créées et 60 enfants participent régulièrement au Pédibus, qui fonctionne le mercredi.

Hypothèse de calcul :

Trajet évité par élève : 30/an

Distance évitée par trajet : 2 km

Facteur d'émission VL urbain : 0.326kgCO₂/km

Nb de tonnes de CO₂ évitées : $60 \times 2 \times 0.326 \times 30 = 1173$ kg soit 1,2 Tonnes de CO₂/an

E) Etude de la desserte du vallon de Belleaux par navette

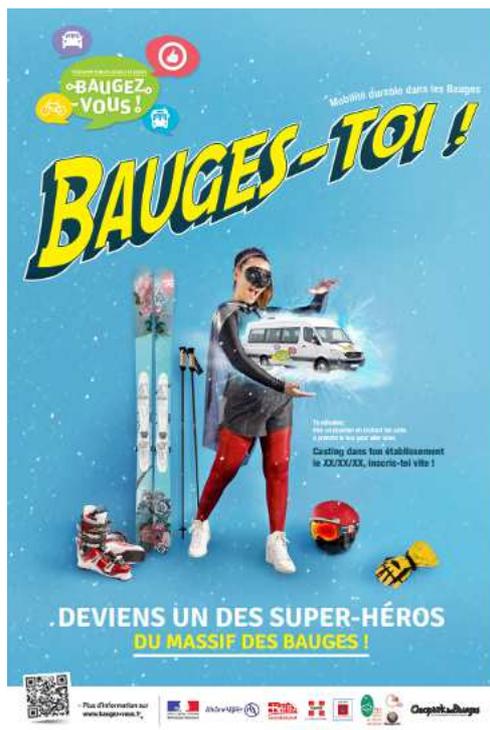
L'étude de faisabilité a été conduite par INDDIGO a permis de détailler les modalités pratiques de mise en place d'une navette de transport collectif des randonneurs qui se rendent sur le départ des randonnées du vallon de Belleaux. Les collectivités locales ont été associées à la réalisation de l'étude pour étudier les différents scénarii envisagés. L'action n'a pas pu être expérimentée pour le moment, dans l'attente d'une décision de la Communauté de Communes du Cœur des Bauges de solliciter au Département l'autorisation d'exploiter cette ligne touristique et de solliciter une délégation de l'Autorité Organisatrice de Transport. Le rapport de l'étude est joint en annexe.

F) Transport en Commun vers les stations

L'objectif de l'action est de mieux faire connaître l'offre TC+Forfait que chaque station propose et notamment vers le public jeune, principal usager des navettes.

Le travail avec Mountain Riders a été de concevoir un kit à destination des stations pour animer un

réseau d'ambassadeurs « Super-héros » qui induisent une image positive et conviviale des navettes.



Deux stations, La Sambuy et Aillon-Margeriaz se sont portés volontaires pour tester ce dispositif sur la saison 2014-2015 et trois, avec Savoie Grand Revard sur la saison 2015-2016.

Le travail d'animation de Mountain riders a été de contacter les établissements scolaire pour organiser des séances de recrutement des candidats.

Bilan- Evaluation :

3 ambassadeurs ont été recrutés pour la première saison et 6 ambassadeurs pour la deuxième saison.

En moyenne, on estime que chaque ambassadeur a évité 20 trajets Ville-Porte/Station par saison.

Nb de km parcourus : 45 km

Emission Véhicule léger en montagne : 500 gCO₂/km

Emissions évitées : $9 \times 20 \times 45 \times 0.5 = 4050$ kg soit 4 Tonnes de CO₂ évités

Bilan global du programme :

Pour l'ensemble des actions du programme Bauguez-vous ! L'évaluation de l'impact se situe à un niveau de 62 Tonnes de CO₂ évités.

Le programme Bauguez-vous ! a été bien accueilli par les collectivités et les usagers, et la plupart des actions seront reconduites, ou développées par le Parc ou ses partenaires.

Le programme LEADER et le programme Espace valléen, engagés en 2016, ont intégré, dans leurs actions, la poursuite des actions en faveur de l'écomobilité impulsée par le programme Bauguez-vous !

Annexes

Annexe 1 : Extraction du site web responsive webdesign www.baugez-vous.fr

Page d'accueil

COVOITURAGE AUTOPARTAGE MOBILITE DOUCE STOP EN BAUGES TRANSPORTS LES STATIONS CONTACTS

BAUGEZ-VOUS!

STOP AMÉLIORÉ

Vous trouverez sur ce site toutes les possibilités pour vous déplacer dans les Bauges : covoiturage, auto-partage, vélo, pédibus, transports en commun, stop amélioré...

JE SOUHAITE

FAIRE DE L'AUTO-STOP

VENIR DANS LES BAUGES

COVOITURER

“ Le Parc naturel régional du Massif des Bauges, vous propose de vous aider à trouver les solutions qui ponctuellement ou de façon plus régulière, vous permettront de **réaliser des économies sans pour autant limiter votre mobilité!** ”



Le saviez-vous ?



- TROUVER UN COVOITURAGE EN SAVOIR
- TROUVER UN COVOITURAGE EN HAUTE-SAVOIE
- FAITES DU COVOITURAGE POUR VOS ÉVÉNEMENTS ET RÉUNIONS
- FAITES DU COVOITURAGE SUR LE POUCE!

Le covoiturage, c'est pour tous et en tous lieux. C'est un mode de transport qui permet de réduire sa consommation de carburant et donc ses émissions de CO2. C'est aussi un moyen de faire économiser de l'argent à vos proches et collègues. C'est un mode de transport qui permet de faire économiser de l'argent à vos proches et collègues. C'est un mode de transport qui permet de faire économiser de l'argent à vos proches et collègues.

Trouvez votre parking relais





QU'EST CE QUE C'EST?

POUR QUI ?

MODE D'EMPLOI

AVANTAGES

PLUS D'INFOS

LA CARTE

Une voiture roule 5% du temps !

Si on augmente la durée d'utilisation d'un véhicule, on diminue ses coûts. C'est sur ce principe qu'est né l'autopartage. Qu'il soit entre particuliers ou organisé par des sociétés, l'autopartage, c'est la possibilité de diminuer le nombre de voitures qui circulent pour la même service rendu.

Le Parc du Massif des Bauges dispose de plusieurs véhicules en autopartage sur son territoire, avec une réservation simple et des modalités claires d'utilisation.

QU'EST CE QUE C'EST ?

L'autopartage consiste en la mise en commun, au profit d'un groupe identifié d'utilisateurs, d'un ou de plusieurs véhicules.

Les différentes formules d'autopartage :

- Autopartage commercial : via une société qui met à disposition ses propres véhicules.
- Autopartage entre particuliers : via une plateforme informatique qui met à disposition les véhicules de particuliers.
- Autopartage entre particuliers ou établissements qui mettent à disposition leur propre véhicule (convention d'utilisation ou copropriété).

POUR QUI ?

L'autopartage est ouvert aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Les particuliers :

“ J'habite en ville et j'ai besoin d'une voiture de temps en temps ”

“ Je viens visiter les Bauges en train ou covoiturage et j'ai besoin d'un véhicule pour quelques escapades en montagne ”



Vélo à assistance électrique

Les vélos électriques, vous connaissez ? C'est une façon originale et pratique de découvrir les paysages des Bauges. Mais c'est aussi un mode de déplacement doux adapté aux territoires de montagne.

La plupart des modèles sur le marché ont une autonomie de 50 à 100 km en fonction de la déclivité et du mode d'assistance.

La Maison Peune Flère, à Scolla, vous propose, chaque saison estivale, quatre itinéraires thématiques commentés de façon interactive au volant de votre Vélo électrique. Venez tester les nouveaux modèles de VTT à assistance électrique en découvrant les paysages et le patrimoine unique des Bauges.

Les itinéraires proposés vont d'une à quatre heures, avec des tarifs adaptés. Une remorque pour les enfants est disponible.

Les vélos sont disponibles hors saison estivale à la location à la Maison du Parc au Châblard.

Informations et réservations au : 01 79 31 97 77

Tour des Bauges à vélo

Venez le Parc naturel du Massif des Bauges, sans voiture et sans effort ? C'est possible. Le Parc a mis un place un itinéraire accessible à tous pour visiter les plateaux du Parc à vélo, sur quatre jours. Les services de location des vélos, les hébergements et autres services sont recensés pour profiter des paysages préservés et découvrir les différents terroirs des Bauges dans une randonnée vélo adaptée à tous publics et majoritairement sur les voies vertes.

Pour plus d'informations : Cliquez ici

TOUR DES BAUGES

Tous droits réservés
Parc naturel régional du Massif des Bauges 2014 - 06/2016





L'expérimentation pédibus

Un mode de déplacement doux pour les trajets scolaires reposant sur l'implication d'un groupe de parents volontaires et disponibles. Le Pédibus a tout du bus : lignes, arrêts, terminus, horaires, mais pas de moteur !

Les « conducteurs » sont les parents accompagnateurs qui mènent le convoi d'enfants vers l'école.

→ de sécurité

Moins de trafic aux abords de l'école, moins de stationnement anarchique et donc moins de risques d'accidents liés à l'encombrement.

Un environnement + sain

Moins de pollution à proximité des groupes scolaires, moins de bruit.

Des économies

Moins de consommation d'essence, et le pédibus est gratuit.

→ pédagogique

Des enfants encadrés qui acquièrent plus tôt un comportement autonome et responsable dans la rue.

→ d'écocitoyenneté

Une démarche participative impliquant la communauté éducative et les enfants qui rend chacun acteur de la protection de l'environnement.



[POINTS D'ARRÊT - ANNECY > FAVERGES](#)

[POINTS D'ARRÊT - FAVERGES > ANNECY](#)

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a financé la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des automobilistes en partenariat avec les communes de l'intercommunalité de la Vallée de la Côle et du Pays de Faverges, avec un budget de 100 000 €.

Le stop en forêt, ou stationnement écoparc, est un mode de stationnement pratique pour les automobilistes.

- L'itinéraire en ligne est délimité, vous pouvez vous faire accompagner à l'arrêt, récupérer les permis de stationnement gratuitement en mairie.
- Vous recevrez votre itinéraire en ligne par mail ou par sms, vous recevrez également un kit de signalisation pour vous manifester sur la route de nuit.
- Une fois votre itinéraire programmé, les images à télécharger sont disponibles en mairie en relation de fait avec la possibilité de stop en forêt.
- Le dispositif est mis en œuvre sur un territoire qui permet de passer en temps à la fois en forêt.

[TÉLÉCHARGER LA CARTE](#)

[D'ARRÊT EN LIGNE](#)

Les différents points d'arrêt - Sens Anancy > Faverges



Les différents points d'arrêt - Sens Faverges > Anancy



Page Transports



Transports en commun

<p>SNCF TER</p> <p>Service Chambéry / Annecy / Albertville / Chambéry / Grenoble / Val de Saône / Moutier / Val de Saône / Bourgoin</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>	<p>Mobi Savoie – Belle Savoie</p> <p>Service Conseil départemental Savoie Division des transports Département du 73 10000 Chambéry</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>	<p>LIHSA – Réseau Interurbaines Haute Savoie</p> <p>Service Conseil départemental Haute Savoie Service des transports Département du 74 10000 Annecy</p> <p>Téléphone 04 78 33 01 08</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>
<p>SIERA – Réseau de l'Agglomération d'Annecy</p> <p>Service 21, rue de la Gare – 74000 Annecy</p> <p>Téléphone 04 78 33 01 01</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>	<p>STAC – Réseau de l'agglomération de Chambéry</p> <p>Service 23 bis du moulin 73000 Chambéry</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>	<p>ONDEA – réseau de la Communauté d'Agglomération du Lac de Bourget</p> <p>Service 1700 allée Lachet 73100 Ollon</p> <p>Téléphone 04 78 33 01 00</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>
<p>CORAL – réseau de la Communauté de Communes de la région d'Albertville</p> <p>Service L'Impasse du Parc de Chambéry Alpes BP 20108 – 73107 ALBERTVILLE CROIX</p> <p>Téléphone 04 78 33 01 01 (pour l'information) ou 04 78 33 01 02 pour les nouvelles pour obtenir l'accès d'Albertville.</p> <p>VOIR LE SITE INTERNET</p>		

Taxis

<p>Bratix taxi</p> <p>Service 30000 Téléphone 00 33 71 00 00</p>	<p>Taxi Bernard Wandland</p> <p>Service Cullère Téléphone 04 78 01 12 01</p>	<p>Taxi Garin</p> <p>Service Cusy Téléphone 00 33 45 01 01</p>
<p>Acces Taxis</p> <p>Service Doussard Téléphone 00 33 71 21 11</p>	<p>Taxi du Parc</p> <p>Service Belle Téléphone 00 33 73 37 00</p>	<p>Nath Taxi</p> <p>Service Belle Téléphone 00 33 00 01 22</p>

Annexe 2 : Dossier de presse